



Guyane

Transition écologique et emploi cadre

En Guyane, près de 850 cadres du secteur privé occupaient un emploi « vert » ou un emploi destiné à se transformer sous l'effet de la transition écologique, en 2021 selon l'Insee¹. Ceux-ci représentaient un tiers des cadres du secteur privé présents sur ce territoire. Comme dans les autres territoires, transition écologique est engagée en Guyane, soutenue par les acteurs publics mais aussi des unités de recherche et clusters d'entreprises. Les enjeux sont multiples : préservation de la biodiversité, le mix-énergétique, meilleure gestion des déchets, décarboner les activités et les territoires, etc.

Préserver la biodiversité

Les outre-mers concentrent 80 % de la biodiversité nationale. Unique et d'une grande richesse, cette dernière est particulièrement vulnérable au dérèglement climatique, celui-ci se manifestant localement par l'augmentation en fréquence et intensité d'événements ponctuels comme les cyclones, et par l'élévation des températures moyennes et du niveau de la mer. De plus, cette biodiversité est profondément exposée à l'activité humaine et l'exploitation des ressources naturelles qui polluent sols et cours d'eau. L'artificialisation des sols constitue une autre menace pour la biodiversité. Celle-ci continue d'ailleurs de s'accroître du fait de la croissance démographique et de l'étalement urbain. Pour limiter de tels risques, plusieurs lois et feuilles de route ont été adoptées, comme la Stratégie Nationale de Biodiversité (SNB) de 2022. Elle comporte **trois axes spécifiques aux outre-mers** : « le développement économique endogène respectueux de la biodiversité ; les fonctionnalités du continuum terre-mer et l'aménagement du territoire ; les liens Humain-Nature et la protection de la biodiversité ». La **loi Climat et résilience** fixant un objectif de « zéro artificialisation nette des sols » en 2050 en est un autre exemple, bien que toujours en cours de négociation dans les DOM. Pouvoirs publics, entreprises, universités et centres de recherche se sont emparés de ces enjeux. Voici quelques exemples :

- Un montant de 10 millions d'euros alloués à la Guyane pour des projets ayant un « impact très favorable sur l'environnement », dans le cadre du **Contrat Plan Etat-Région 2015-2020**.
- Le soutien financier du fonds européen **FEDER** : favoriser l'adaptation au changement climatique, la prévention des risques et la résilience
- Une unité mixte de recherche « **Écologie des Forêts de Guyane (UMR ECOFOG)** » au sein de l'université de Guyane (Kourou) pour mieux comprendre et répondre aux problématiques de conservation et de gestion des forêts tropicales
- Des opportunités d'emploi cadre pour des postes de : **Chef de projet en aménagement du territoire, Expert en environnement et écologie**
Des acteurs variés comme l'OFB, l'ONF, l'AFD, les 4 intercommunalités (EPCI) de Guyane, le bureau de recherche BRGM ou le groupe Egis, pour ce qui est relatif à la biodiversité.
- Des associations guyanaises agréées pour la protection de l'environnement comme le réseau la GRAINE Guyane, GEPOG, KWATA, SEPANGUY ou CERATO.

¹ Onemev, Insee (RP 2021 ; Déclaration sociale nominative, 2021), traitement Apec.

Agir contre les pollutions

La dépollution est un enjeu majeur à la fois pour l'environnement (eau, air, sols) et la santé. Elle l'est d'autant plus que la croissance démographique et le développement des activités humaines et économiques accentuent les risques de pollution. Différents leviers existent pour limiter ces risques et pour essayer d'en minimiser les dommages. Cela va des actions de sensibilisation pour faire évoluer les comportements, à la mise en œuvre de procédés industriels permettant d'assainir les eaux usées, les sols, ou encore de traiter et valoriser les déchets, etc. À l'échelle de l'Europe, des mesures ont été adoptées à ce propos et elles se traduisent dans des lois. La principale référence pour la France est la [Loi Agec](#) qui est en grande partie inspirée par le Plan d'action pour l'économie circulaire adopté par l'Union européenne en 2015. Elle instaure des mesures pour lutter contre le gaspillage, pour favoriser le recyclage et la valorisation des déchets, etc. Elle vise aussi une réduction de 50 % des déchets non dangereux mis en décharge, objectif qui était déjà mentionné dans la [Loi de transition énergétique pour la croissance verte](#) de 2015. Le [Code de l'environnement](#) impose aussi des priorités, comme « la réduction de la production de déchets, en réduisant de 15 % les quantités de déchets ménagers et assimilés produits par habitant en 2030 par rapport à 2010 ». Il régleme aussi leur taux d'enfouissement. Or, les outremer accusent un retard important puisque le taux d'enfouissement y est de 67 % en 2020 contre 15 % dans l'hexagone. En Guyane ce taux monte à 82 %, avec seulement 18 % des déchets qui sont valorisés². L'objectif de dépollution représente donc un vrai défi pour la Guyane qui manque d'infrastructures adaptées. Toutefois, des initiatives se développent et se renforcent.

- Un montant de plus de 3 M€ alloué par [l'Ademe-Guyane](#) en 2023 pour des projets liés aux économie circulaire et déchets en Guyane. Les bénéficiaires sont variés (collectivités, observatoires, entreprises) et les projets qu'ils portent le sont tout autant : études de faisabilité, de diagnostics, investissements (infrastructure, matériel), etc.
- Une licence professionnelle « [Métiers des ressources de la forêt - spécialité Gestion et traitement de l'eau et des déchets](#) » à l'université de Guyane (Cayenne)
- Des opportunités d'emploi cadre pour des postes de : [chef de projet sites et sols pollués, ingénieur en biotechnologies ou en éco-conception](#).
- La présence d'acteurs économiques variés comme : la Société Guyanaise de valorisation des déchets – SUEZ - Guyane Nature Environnement - Ginger Burgeap.

Extrait d'une offre d'emploi cadre publiée sur [apec.fr](#)

Chargé de mission environnement F/H - Kourou

Missions : Assister le responsable du service Sécurité Environnement dans la mise en œuvre de la politique Sécurité Environnement de l'usine • Assurer le suivi environnemental du site : dossiers administratifs, gestion des déchets/effluents et des données afférentes • Assurer la conformité réglementaire de l'établissement en matière d'environnement • Réaliser des études de danger et d'impact • Assurer une veille réglementaire environnementale • Garantir la gestion des déchets du site ainsi que des contrats afférents • Conseiller les stations de traitement des eaux • Mettre à jour et déclarer le bilan environnemental du site • Piloter et maintenir la certification ISO14001 • Préparer et réaliser les audits environnementaux • Dispenser des formations et des sensibilisations sur la politique environnementale • Préparer les audits et inspections • Assurer l'intérim du chef du service Sécurité Environnement en son absence. **Profil recherché :** Formation Bac +4/Bac +5 en sécurité environnement avec spécialisation environnementale et traitement des eaux • Minimum 3 ans d'expérience en environnement, idéalement sur site Seveso seuil haut et/ou pyrotechnique • Maîtrise des réglementations et du métier • Autonome, sens des responsabilités, esprit d'équipe et de dialogue.

² Rapport d'information n°195 (2022-2023) du Sénat

Renforcer le mix-énergétique

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte définit l'autonomie énergétique des outre-mers comme un objectif à l'horizon 2030. La Guyane est le plus avancé des territoires ultra-marins pour espérer atteindre cet objectif, car elle est bien moins dépendante des énergies fossiles. En effet, la part d'énergies renouvelables occupe déjà 72 % de sa production énergétique³. Toutefois, si l'on considère la production d'électricité à elle seule, elle provient à 62,5 % de l'exploitation de ressources en eau, avec le barrage hydraulique de Petit-Saut, ce qui explique pourquoi la diversification des ressources énergétique reste un enjeu majeur. Des opportunités allant dans ce sens se développent avec le photovoltaïque, du fait du fort ensoleillement de ce territoire, ainsi que dans la transformation des déchets organiques en biomasse. L'apport d'énergie décarbonée complémentaire est important pour répondre à des besoins en énergie qui augmentent du fait d'une croissance démographique positive (+ 1,6 % par an en moyenne entre 2015 et 2021)⁴. Son rôle est aussi essentiel pour réduire davantage l'émission de gaz à effet de serre, ceux-ci étant déjà en baisse sur le territoire du fait d'une industrie de l'énergie moins polluante qu'il y a 10 ans⁵. Pouvoirs publics, entreprises, universités et centres de recherche œuvrent à la tenue de ces objectifs. Voici quelques exemples :

- Un montant de 10 millions d'€ alloué à des projets « très favorables au climat » en matière d'émissions de gaz à effets de serre, dans le cadre du Contrat Etat-Région 2015-2020
- Un plan d'investissement national France soutenant 4 lauréats en Guyane, au titre de l'appel à projet **Décarb'Flash**, qui porte sur la réduction de la consommation de combustibles et intrants fossiles (soutien financier de 300 000 euros €)
- Le pôle d'innovation Synergile qui réunit plus de 70 membres sur plusieurs départements dont la Guyane. Il mobilise différents secteurs autour de plusieurs axes d'innovation stratégiques : les énergies renouvelables, la maîtrise de l'énergie et la construction durable, le stockage de l'énergie et les Smart Grids, la mobilité électrique
- Un Master « **Énergie** » à Cayenne, en co-accréditation avec l'université de Montpellier qui forme des talents aux défis de la transition énergétique.
- Des opportunités d'emploi cadre pour des postes de : **Ingénieur Energies, Ingénieur d'études réseaux d'énergie, Ingénieur en efficacité énergétique, Ingénieur énergies renouvelables, Chargé d'affaires en énergie et environnement**
- Des entreprises porteuses d'innovations sur la production d'électricité verte et production d'énergies décarbonées, comme : La SARA - Voltalia Guyane – Helexia - Cacao Biomasse énergie.

Extrait d'une offre d'emploi cadre publiée sur apec.fr

Ingénieur d'Études Photovoltaïque F/H

Missions : Réaliser des études techniques, de la prospection à l'exploitation • Effectuer des pré-consultations • Elaborer des dossiers techniques : autorisations, appels d'offres • Réaliser le design et étudier le produit, et effectuer des comparatifs technico-économiques • Concevoir des projets • Rédiger des cahiers des charges, réaliser ou valider des plans d'exécution et suivre les chantiers • Concevoir des solutions de stockage • Apporter une expertise sur les paramètres clés des installations • Suivre les projets en Guyane • Analyser les données de production • Assurer une veille technologique et apporter un support technique au service achat pour la qualification des fournisseurs • Effectuer un reporting de l'activité • Apporter un support technique aux chefs de projet développement et construction. **Profil recherché :** Bac +5 en école d'ingénieur généraliste ou spécialisée en électricité ou énergies renouvelables • Min. 10 ans d'expérience en conception de centrales énergétiques, dont 5 en centrales photovoltaïques avec stockage par batterie • Connaissances approfondies en électrotechnique, outils de simulation (PVSyst, LISE), logiciels SIG, DAO. Anglais et français courants.

³ Commission de régulation de l'énergie

⁴ Insee – L'essentiel sur... la Guyane, février 2024.

⁵ Citepa – Données d'émission par territoire

Décarboner les activités et le territoire

Comme en métropole, la Guyane doit poursuivre la décarbonation de ses activités. L'utilisation des terres, le changement d'affectation des sols et la déforestation, principalement en faveur de l'agriculture, sont les premières causes d'émission de gaz à effet de serre (73 % en 2021). Or, au contraire, un meilleur usage des terres cultivées pourrait par exemple permettre de créer des puits carbonés. La décarbonation des secteurs des transports et de la construction est aussi nécessaire pour réduire la consommation d'énergie et la production de gaz à effet de serre. En outre, agir sur ces secteurs permettrait de diminuer la surexploitation des ressources naturelles, de limiter l'artificialisation des sols et la production de déchets. Partout, et quel que soit le secteur, la réalisation d'audits environnementaux et la mise en place de stratégies durables et responsables sont donc devenues impératives. Elles sont renforcées par la directive européenne portant sur l'obligation de reporting extra-financiers (CSRD) pour les grandes entreprises mais aussi pour les plus petites structures qui sont cotées en bourse.

- L'Ademe a investi 300 000 € dans des projets de décarbonation rapide de petits sites industriels en Guyane.
- Un master « **Management et financement du développement durable** » ; un bachelor et un master dans le domaine du « **Génie civil et de la construction durable** » avec un campus B2E (Bois, écoconstruction et écotecnologies).
- Des opportunités d'emploi cadre pour des postes de : **Responsable RSE, Responsable HSE, ingénieur HSE, Directeur QHSE, ingénieur procédés en écoconception, Consultant en management de l'innovation, Ingénieur R&D, Responsable R&D, Ingénieur d'études environnement, etc.**

Extrait d'une offre d'emploi publiée sur apec.fr

Responsable Environnement F/H – Apatou (Guyane)

Missions : Développer et mettre en œuvre des protocoles de gestion environnementale • Approuver et soumettre des rapports, plans et autorisations aux autorités • Contribuer à des stratégies sur le climat, l'eau et la biodiversité • Analyser les informations environnementales pour les régulateurs • Anticiper et définir des stratégies pour les défis environnementaux • Mettre en œuvre des programmes innovants de surveillance environnementale • Collaborer avec des spécialistes pour développer des initiatives environnementales • Planifier la réclamation pendant les activités minières. **Profil recherché :** Bac +5, min. 5 ans d'expérience dans une fonction similaire en environnement minier ou industriel multisites • Maîtrise des audits et des législations environnementales • Aptitude à travailler en milieu forestier sur des sites miniers en Guyane • Qualification en secourisme professionnel • Autonome, rigoureux(se), organisé(e) • Qualités rédactionnelles et relationnelles • Capacité à travailler de façon transversale.

ISSN 2826-874 (Collection Recrutement)

Ce focus documentaire a été réalisé par la Direction des Données et Études (DDE) de l'Apec.
Directeur de la DDE : Pierre Lamblin • Responsable du pôle valorisation des données : Sébastien Thernisien • Équipe projet : Mathilde Chasseray-Deschamps, Geoffroy Garin, Anne-Dominique Gleyen, Marie-Hélène Khouri, Caroline Legrand, Cristina Turlueanu, Kamel Yahyaoui.



Toutes les études de l'Apec sont disponibles gratuitement sur le site www.corporate.apec.fr > Nos études



Suivez l'actualité de l'observatoire de l'emploi cadre de l'Apec @Apec_Etudes

CENTRE DE RELATIONS CLIENTS

0 809 361 212 Service gratuit + prix appel

Du lundi au vendredi de 9h à 19h
aux horaires France métropolitaine

© Apec. Cet ouvrage a été créé à l'initiative de l'Apec, Association pour l'emploi des cadres, régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 et publié sous sa direction et en son nom. Il s'agit d'une œuvre collective, l'Apec en a la qualité d'auteur.

L'Apec a été créée en 1966 et est administrée par les partenaires sociaux (MEDEF, CPME, U2P, CFDT Cadres, CFE-CGC, FO-Cadres, CFTC Cadres, UGICT-CGT).

Toute reproduction totale ou partielle par quelque procédé que ce soit, sans l'autorisation expresse et conjointe de l'Apec, est strictement interdite et constituerait une contrefaçon (article L122-4 et L335-2 du code de la propriété intellectuelle).